

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13
Nombre de Présents : 10
Nombre de Votants : 12
Date de la convocation : 29 NOVEMBRE 2022
Date de l'affichage : 29 NOVEMBRE 2022

Envoyé en préfecture le 06/12/2022

Reçu en préfecture le 06/12/2022

Publié le 07/12/2022

ID : 073-217302785-20221205-2022_76-DE



Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Séance ordinaire du CINQ DECEMBRE DEUX-MIL-VINGT-DEUX

L'an Deux Mil Vingt-Deux, le cinq décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de ST Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mmes CORTESI Marie-Andrée, CORVAL Corinne, NEYROUD Aurélie, RANCUREL Marie-France et Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves

Absents : Mme URBAIN Aurélie procuration à M. ROCHETTE Christian
M. PELLISSIER Mathieu procuration à Mme RANCUREL Marie-France
Mme BORONAT Virginie

Mme RANCUREL Marie-France a été désignée secrétaire.

OBJET : SUPPRESSION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON-COMPLET (22h hebdomadaires)

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 18 novembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- SUPPRIME l'emploi d'adjoint technique à temps non-complet (22h hebdomadaires annualisées) créé le 17 janvier 2019, à compter du 1^{er} décembre 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire